

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

MARDI 29 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION	N°12/29-11-2022/330
---------------------	---------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	23
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	16
Nombre de votants	:	39
Adoption	:	39

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis, BALDASSARI Nicolas, BALESI Pierre-François, BENZONI Joseph, CASTELLI Jean-François, CIONI Gilles, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FAGGIANELLI François, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, GOFFI Karina, IENCO Michel, MANICCIA Christophe, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, PIACENTINI Céline, ROSSI Antoine, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

ALBERTINI Paola à PIACENTINI Céline, ANDREANI Dominique à NEGRETTI Pierre, CECCARELLI Laurent à PAOLI Jean-François, CECCOLI François-Xavier à ROSSI Antoine, COLONNA Caroline à ORSINI Pierre, DELOVO Cosima Sandra à MANICCIA Christophe, GALVEZ-OLLANDINI Michael-Anthony à DI MENZA Dominique, LANFRANCHI Marie-Eugénie à FRASSATI Jeanne, LEANDRI Marc à DOMINICI Jean, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MARTELLI Marina à BENZONI Joseph, MAURIZI Jean-André à GIOVANNI Auguste, MICHELI Virginie à VENTURINI Stefanu, SANGUINETTI Patrick à GOFFI Karina, SIMONI Barthélémy à CASTELLI Jean-François, VESPERINI Nunzia à VALERY Olivier.

Membre Elu Titulaire Excusé :

M. ABELI Eric

Membres Associés ayant participé : Mme, MM.

ACQUAVIVA François, LE HAY Yves, RAIMONDI Sibille.

OBJET :

Adhésion à l'association Qualitair Corse

Qualitair Corse est une association loi 1901 créée le 17 octobre 2003, chargée de la surveillance de la qualité de l'air sur la région Corse agréée par la Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Elle fait partie du réseau national ATMO France.

Les principales missions de Qualitair Corse sont :

- ↪ De Surveiller la qualité de l'air sur toute la Corse, par l'utilisation de stations fixes ou mobiles qui permettent de mesurer en continu les polluants réglementaires que sont entre autres les oxydes d'azote, l'ozone, le dioxyde de soufre, les particules en suspension ;
- ↪ D'exploiter les données obtenues par les moyens de mesures. Cela peut permettre de faire des prévisions à court terme pour essayer d'anticiper les pics de pollution, mais aussi d'évaluer la qualité de l'air à long terme ;

↳ De Conseiller : L'association a la possibilité d'accompagner des décideurs dans le cadre de l'évaluation de l'impact sur la qualité de l'air de leurs projets d'aménagement et de développement ;

↳ D'informer les autorités et la population. L'association se doit de communiquer les résultats des mesures et des études qu'elle réalise. En cas de dépassement du seuil d'informations (premier seuil) la structure se doit de prévenir les autorités mais également les citoyens grâce aux médias locaux mise à sa disposition.

Dans le cadre de ses activités portuaires et dans le prolongement de la délibération en faveur de la création d'une charte environnementale destinée à encadrer l'activité Croisière sur les ports de commerce de Corse, il est proposé d'adhérer à l'association Qualitair Corse dans le collège « Industriels », aux côtés notamment d'Air Corsica et Corsica Linea.

Cette adhésion permettrait de pérenniser et renforcer un partenariat en vue d'installer notamment des micro-capteurs destinés à améliorer la surveillance de la qualité de l'air sur et à proximité des ports de commerce de Corse.

Le coût de l'adhésion est de 300€ HT annuel.

Vu l'article 6.4.1 du Règlement Intérieur de la CCI « Création, cessions et prises et extension de participation dans des structures tierces ou associations », disposant que la CCI peut créer, ou prendre ou étendre une prise de participation dans toute structure tierce de droit public ou privé dont l'objet social entre dans le champ de ces missions ;

Vu l'avis du Bureau de la CCI en date du 15 novembre 2022 ;

L'Assemblée Générale :

- **Se prononce favorablement sur l'adhésion de la CCI de Corse à l'association Qualitair Corse ;**
- **Donne mandat au Président afin de définir les conditions administratives, techniques et financières du futur partenariat à mettre en œuvre pour renforcer la surveillance de la qualité de l'air sur et à proximité des ports de commerce de Corse.**

Bastia, le 29 novembre 2022

Le Président


Jean DOMINICI